**843 FC – Gestion de trésorerie et Diagnostic Financier Approfondi - Travaux Dirigés**

**Série 2 – Le tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion aux coûts des facteurs**

TD 2.02 : Cas CARPE

DOCUMENT 2

|  |
| --- |
| Retraitements à réaliser pour le tableau des SIG de la CBBF |
| Les retraitements à effectuer selon la méthode de la Centrale de Bilans de la Banque de France concernent :   * Les redevances de crédit bail mobilier qui s’élèvent à 50 000 € :   Caractéristiques du contrat :   * Valeur d’origine du bien  : 300 000 €. * Durée du contrat : 6 ans. * Valeur résiduelle : 120 000 €. * Les impôts et taxes dont : * 15 000 € correspondent à des impôts basés sur les rémunérations. * Solde à considérer comme la contrepartie d’un service en provenance de tiers. * La sous-traitance auprès de prestataires, évaluée à 40 000 €, * Le recours au personnel intérimaire : 45 000 €. * La participation des salariés : 25 000 €. * Les subventions d’exploitation : 79 502 €. |